

# Comité Technique Local du 19 septembre 2016 :

# « spécial Secteur Public Local » Suite et fin : ça sent le sapin!

Toulouse, le 23 septembre 2016

Ce comité technique local se voulait être la suite et fin du CTL débuté le 30 juin dernier. Il n'est jamais trop tard, surtout quand la direction persiste et signe à mettre des ordres du jour à rallonge sur un temps de « débats » plus que restreint.

## Intercommunalité :

Le Préfet de région a convoqué une dernière commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) au lendemain de ce comité technique local. Sur les dix projets de fusion des communautés de communes (voir notre tract du 21 janvier 2016 sur notre site internet : <a href="http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1382">http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1382</a>), trois n'ont pas recueilli l'avis favorable de l'ensemble des collectivités concernées :

- coteaux de Cadours et Save et Garonne
- Coeur Lauragais, Cap Lauragais et Colaursud
- Portes du Comminges, Boulonnais, Terres d'Aurignac, Nébouzan Rivière Verdun et Saint-Gaudinois.

Le même Préfet a dégainé le calibre préféré de Manuel Valls : le 49.3. Au nom de la sacrosainte démocratie, il est passé outre l'avis des élus.



Nous ne pouvons passer sous silence les commentaires du Saigneur Marzin sur la position des élus que ce soit dans le Lauragais ou le Comminges. Il n'hésite pas à dire que pour le Saint-Gaudinois « le seul problème c'est la dette d'Aurignac dont personne ne veut » ou encore, pour le Lauragais, d'évoquer « l'amitié indéfectible entre deux monstres du département » qui « se tirent la bourre pour récupérer le siège de l'interco » ...

#### Il n'y a rien à dire, c'est vraiment du débat de fond!

Les sièges et les lieux de gestion de l'intercommunalité ne sont pas encore définis. Quoi qu'il en soit, la DRFiP 31 va devoir choisir laquelle des trésoreries va accueillir la nouvelle intercommunalité, donc le transfert des anciennes.

Le directeur a jusqu'au 24 octobre pour communiquer sa décision à la Centrale. Il « se sent libre de ne pas suivre l'implantation des sièges des nouvelles intercommunalités pour définir l'implantation de la trésorerie ». Il « n'est pas partisan du dogme : une intercommunalité, un poste comptable ». Plus encore, rien n'est figé dans le temps, la trésorerie gestionnaire pourra évoluer suivant les désirs de la DRFiP 31.

Sur l'intercommunalité, le seul élément que nous partageons avec la direction est l'inquiétude sur le nouveau périmètre des nouveaux syndicats. Le résultat risque d'être plus désastreux que la fusion des communautés de communes elles-mêmes.

La direction se veut rassurante sur la formation des personnels et sur la capacité des serveurs de la centrale à absorber les flux de transferts entre postes comptables.

Nous ne demandons qu'à croire nos chères têtes pensantes!

## Paierie régionale :

La direction reconnaît le déficit d'emploi : - 1 C. La chaise vide est bien arrivée !

M. Marzin a confirmé que l'installation de la paierie régionale rue Roquelaine n'était pas pérenne et confirme une demande d'étude, l'an prochain, **pour un réaménagement de la place Occitane à l'horizon 2018 afin de densifier les espaces** (réorganisation de l'implantation des services, y compris l'ESI).

Lors de notre heure mensuelle d'information préparatoire à ce CTL, les personnels n'ont pas hésité à évoquer, une fois de plus, l'attitude de notre direction qui renvoie les personnels à l'utilisation de leurs smartphones équipés de calculatrices plutôt que de leur fournir des machines à calculer à bandes, dignes de ce nom !!!

Nous sommes revenus sur les difficultés structurelles liées à deux modes de gestion différents entre les deux régions pour émettre les titres et mandats. Mais, à part patienter, la direction ne peut rien faire.

Le directeur ne veut rien entendre sur les problèmes de chaudière, ou d'archivage, renvoyant cela au CHS-CT et s'asseyant au passage sur sa responsabilité en tant qu'employeur. Mais nous ne sommes plus à ça près de la part d'une administration d'État comme la nôtre.



## Paierie départementale :

Le plus gros point noir de la paierie départementale est le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement (SMEA). « Le SMEA est un sac de nœuds et je n'y peux rien! » dixit M. Marzin. Le projet de convention entre le SMEA et la DRFiP n'est toujours pas abouti mais notre directeur dit « ne pas lâcher l'affaire ». Il précise même que si les insultes des usagers envers la DRFiP persistaient il n'excluait pas de répondre par un courrier mettant en cause les services du SMEA. **On ne demande qu'à voir!** 

Mais ce n'est pas le seul souci. Le traitement des écritures Banque de France sera étudié en même temps que celle de la RFTM qui rencontre des problèmes similaires.

Notre directeur découvre le problème des paiements des secours d'urgence lors de la fermeture des vendredi après-midi!

Tout comme pour la paierie régionale, le directeur refuse d'évoquer le problème d'ambiance thermique. Ce dernier sera traité en CHS-CT.

# La Recette des Finances de Toulouse Municipale (RFTM) :

En lien avec la paierie départementale, des transferts de compétences vont intervenir du conseil départemental vers la métropole de Toulouse au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le transfert de fond de solidarité logement (FSL) va engendrer un nouvel engorgement au guichet de la RFTM, sans parler des nouvelles charges pour la comptablité et le recouvrement. Les personnels n'ont pas à s'inquiéter, ils ont bénéficié d'un emploi lors de leur installation sur le site de la place Occitane!

Concernant le transfert de la voirie, la direction confirme l'augmentation de charges liée notamment à la complexité des marchés.

Le sujet de la caisse sera ré évoqué avec le comptable lors du résultat de l'audit en cours.



La gestion de l'accueil primaire du site de la place occitane a été revue. Compte tenu de l'affectation d'une collègue venant de la TTA-CAS, la direction compte bien profiter d'elle ... euh, pardon, « développer les synergies » . Va-t-on vers un guichet amendes à la place Occitane ?

Sur le traitement des marchés publics sous hélios, le directeur consent à se pencher sur le sujet. Il est prêt à confier le dossier à un groupe de travail sur la full démat dépendant du pôle SPL.

Compte tenu de la dématérialisation et des volumes importants des pièces à consulter sous hélios, l'installation d'écrans verticaux à la RFTM va intervenir à partir du 3 octobre !

Des réunions sont prévues avec les services ordonnateurs de l'eau de la métropole afin d'évoquer divers problèmes récurrents concernant la facturation alors que le directeur précise qu'il n'a jamais été saisi par les comptables sur le sujet.



## La trésorerie de Toulouse CHU :

Après un recensement complet des problèmes que rencontrent les agents de ce poste, le directeur s'est montré fort intéressé par le travail présenté par la CGT. Il se propose d'annexer le document au PV et d'examiner chaque point afin de chercher d'éventuelles améliorations.

Une relance du groupe de travail de l'ARS (agence régionale de santé) afin d'améliorer les flux FIDES (versement de la partie sécurité sociale) est prévue.

## Le PIAA:

#### Ce point a été abordé à la demande de la seule CGT.

Il est trop tôt pour mesurer l'impact du nouveau schéma départemental intercommunal sur les charges de travail du PIAA. En revanche, compte tenu du développement de la dématérialisation, la zone archivage dédiée aux comptes de gestion va se réduire.

La DRFiP envisage de l'optimiser pour accueillir d'autres archives comme celles de l'enregistrement et du foncier du site de Muret.

Accord de principe sur l'installation des services sociaux dans le bâtiment du PIAA. Les marchés sont en train d'être passés pour un début des travaux et une installation en 2017.

#### Protocole du SAR :



Ça y est ! Le premier protocole entre deux postes comptables a été signé. La direction est contente d'elle ... il n'y a qu'à voir la photographie publiée sur Ulysse 31 !

Un bilan trimestriel sera effectué sur ce service et le directeur s'est engagé à le transmettre aux organisations syndicales.

À notre étonnement, les agents concernés par le transfert de compétences de la gestion des « hébergés » de Bagnères de Luchon vers Grenade sont nommés dans le protocole. La direction précise que c'est dû au fait que les

habilitations sont nominatives. Demain si ces agents partent, le protocole disparaît. Quand la trésorerie de Luchon aura retrouvé sa compétence « hébergés », cette mission est censée revenir dans le poste. Grenade n'est qu'une cellule d'appui ponctuelle pour palier une défaillance ...

# Mission de conseil aux décideurs publics :

Ce service de « super conseil » auprès des préfets, des collectivités locales ou autres établissements publics locaux est mis en place au 1<sup>er</sup> novembre 2016. Il est situé au cinquième étage du site de la place Occitane.

Pour ce service, un emploi d'AGFiP a été « dégradé » en AFiP !!!

## Questions diverses, MAIS PAS TANT QUE ÇA!

# HORAIRES D'OUVERTURE : on continue de ne pas rouvrir !



Par la voix de Michel BÈS, en guise d'apéritif, une annonce de dernière minute en fin de CTL, sans documents ni aucun chiffre à l'appui : les ouvertures les mercredi après-midi et vendredi après-midi ne sont pas reconduites les premières quinzaines d'octobre, novembre ou décembre.

La CGT s'interroge sur le devenir des permanences dans les trésoreries de proximité ! Promesse de gascon ?

Idem, la direction nous dit faire les derniers petits réglages pour la mise en route du centre de contacts de Carcassonne.

Cette attitude démontre tout le mépris dont sait faire preuve la direction, dans sa globalité, envers le dialogue « dit social » et les représentants des personnels.

SEULE la CGT est montée au créneau sur cette mascarade de la part de la direction ! La royauté est bien de retour dans notre département !

#### SPF-E:

Là encore, tout va bien. Le service sera bien créé au 2 novembre 2016, avec une ouverture au 3 novembre.

Les stages juridiques et théoriques ont commencé.

En revanche, aucune communication de la direction sur le nouveau logiciel qui se fait attendre.

# PARKING DE LA CITE ADMINISTRATIVE :

Le parking de la Cité Administrative va être vendu. Une fois encore, les personnels n'ont pas à s'inquiéter et peuvent continuer de croire notre sainte direction sur parole.

Des locations de place de parking ne couteront rien aux personnels.

La CGT a demandé la convention d'utilisation du parking. Réponse de la direction : « on voudrait bien, mais elle n'existe pas ! »

#### Les prochains CTL sont programmés les 3 et 6 octobre avec pour ordre du jour :



3 OCTOBRE : la mission du contrôle fiscal externe.

**6 OCTOBRE :** — modalités de la Fusion des SIE de Toulouse Ouest-Toulouse Sud Ouest et de Toulouse Rangueil -Toulouse Sud-Est

- Compléments d'information sur les autres opérations de restructuration
  - Point budgétaire
  - Organisation de la mission "Politique immobilière de l'Etat"

# Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON, Marie-Christine LAINÉ, Séverine BOLOGNESI FOURCADE Expert : Henri CATHALA

